

# [LE MARCHÉ DU LUNDI]

5 DÉCEMBRE 2022

ecofi Actifs pour le futur

**François LETT**

Directeur du département éthique et solidaire

## La rémunération des dirigeants des principales entreprises françaises cotées s'envole...

La rémunération moyenne des dirigeants du SBF 120 en 2021 a progressé de 22% par rapport à 2019, année antérieure à la crise sanitaire du Covid, selon la société spécialisée dans le conseil aux actionnaires Proxinvest. Elle a atteint un plus haut de 15 ans. Celle du CAC40, loin d'être en reste, a bondi de 52% l'an passé, toujours par rapport à 2019.

La rémunération moyenne des dirigeants du SBF 120 s'inscrit à 4,5 millions d'euros contre 7,9 millions pour celle du CAC40, soit plus de 100 fois la rémunération de leurs salariés (vs 79 fois en 2019). Celle-ci prend en compte toutes les formes de rétribution : le salaire fixe, le bonus annuel, les jetons de présence, les avantages en nature, les stock-options et actions gratuites de performance valorisées à leur date d'attribution, l'intéressement en numéraire et toutes autres formes indirectes de rémunération.

Au niveau des dirigeants, Carlos Tavares devance tous ses pairs dans le classement des patrons les mieux rémunérés. Phitrust avait chiffré en avril dernier la rémunération du directeur général de Stellantis, né du rapprochement des groupes Fiat Chrysler Automobiles (FCA) et PSA, à 66,7 millions d'euros au titre de 2021. Cette estimation est contestée par la société qui retient - pour sa part - le montant de 19,15 millions d'euros, arguant que la différence est constituée d'« éléments hypothétiques de long terme jusqu'en 2028. » Pour mémoire, la rémunération de Carlos Tavares avait été rejetée cette année par les actionnaires de Stellantis, mais ce vote, aux Pays-Bas, reste purement consultatif.

Bernard Charlès, à la tête de Dassault Systèmes, arrive en deuxième position du classement de Proxinvest avec une rémunération de 44,1 millions d'euros, en hausse de 114% sur un an. A la troisième marche du podium on retrouve Daniel Julien, le PDG de Téléperformance, avec 19,6 millions d'euros et la part fixe la plus élevée du CAC40, avec 2,2 millions d'euros.

Cette forte hausse des émoluments ne découle pas des salaires fixes (1,2 million d'euros en moyenne), même si pour les dirigeants du CAC 40 ils progressent plus vite (+4,2%) que l'inflation (+1,6%). Elle s'explique avant tout par deux facteurs :

- la forte augmentation des bonus annuels : +33,6% pour le CAC 40 et +19,9% pour le SBF 120, toujours par rapport à 2019 ;
- la rémunération à long terme en actions : +39,6% dans le SBF 120. La part des actions de performance dans la rémunération totale est passée de 35,8% avant la crise à 42,7% en 2021.

En moyenne, un patron du CAC 40 aura touché un bonus annuel de 1,9 million et des actions de performance pour 3,8 millions d'euros. Carlos Tavares a, lui, perçu le bonus annuel le plus élevé du SBF 120 en 2021, avec 7,4 millions d'euros. Le PDG de Stellantis a également touché 32,1 millions d'euros en actions, à titre de sa rémunération pluriannuelle. Sur ce type de rémunération, c'est Bernard Charlès, de Dassault Systèmes, avec 40,8 millions d'euros d'actions attribuées, qui devance tout le monde. Ces distributions d'actions gratuites (ou actions de performance) sont normalement conditionnées à la réussite d'objectifs prédéfinis. Mais Proxinvest constate que, chez Stellantis, ce n'est pas le cas pour une partie du paiement en actions. L'entorse au code Afep-Medef est flagrante, mais sans conséquence autre que réputationnelle puisque l'entreprise n'a plus son siège social en France.

Si l'on ne peut que se réjouir de l'intégration quasi systématique des critères ESG dans les salaires variables de la rémunération des dirigeants (19% de sa composition en moyenne), force est de constater que le vote des actionnaires ne contrarie jusqu'à présent en rien la dérive des hausses de salaires des dirigeants au regard de celle de la masse des salariés.

Document non contractuel. Le présent document contient des éléments d'information, des opinions et des données chiffrées qu'Ecofi considère comme exacts ou fondés au jour de leur établissement en fonction du contexte économique, financier ou boursier du moment. Il est produit à titre d'information uniquement et ne constitue pas une recommandation d'investissement personnalisée.

## #ISR



**[...] FORCE EST DE CONSTATER QUE LE VOTE DES ACTIONNAIRES NE CONTRARIE JUSQU'À PRÉSENT EN RIEN LA DÉRIVE DES HAUSSES DE SALAIRES DES DIRIGEANTS AU REGARD DE CELLE DE LA MASSE DES SALARIÉS.**



**[CONTEXTE ÉCONOMIQUE ET TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : COMMENT AGIR ?]**

**MARDI 17 JANVIER 2023  
16H30 À 18H**

**Cette conférence digitale interactive vous donnera une hauteur de vue sur cette thématique, avec un intervenant star, une table-ronde, un focus #ISR et des surprises...**

**Pour vous inscrire >>>**